

ECONEWS



ÉCONOMIE

DIMINUTION DE LA DETTE PUBLIQUE EN PLEINE CRISE ÉNERGÉTIQUE

En raison de la crise provoquée par la pandémie de COVID-19 et à la suite du lancement de nouveaux emprunts dédiés au financement de la politique budgétaire anticyclique indispensable pour amortir le choc sur l'économie luxembourgeoise, la dette publique du Grand-Duché a augmenté.

Cependant, au vu des dernières données, l'augmentation de la dette publique était largement moins importante qu'initialement projetée. En effet, le Budget de l'État 2021 tablait encore sur une dette souveraine passant de 22% en 2019 à 29,4% du PIB en 2021. Toutefois, grâce au retour dynamique de la croissance économique ayant suscité une envolée imprévue des recettes publiques, la dette a non seulement atteint son pic provisoire en 2021 en se situant aux alentours de 26% du PIB, mais elle a recommencé à baisser depuis.

En date du 21 mars 2022, l'État a même remboursé un emprunt obligatoire émis en 2012 avec un taux de 2,25% pour un montant de 1 milliards d'euros et ceci sans émission immédiate d'un nouvel emprunt. Selon la Trésorerie de l'État, la dette publique du Luxembourg s'établit actuellement à un niveau d'environ 17 milliards

d'euros respectivement autour de 24% du PIB. De plus, l'État épargnera désormais 22,5 millions d'euros en intérêts par an et le coût lié au service de la dette continue ainsi à suivre sa trajectoire baissière.

Dès lors, la dette du Luxembourg se trouve non seulement largement en dessous de la barre de 60% du PIB fixée dans le Pacte de stabilité et de croissance, mais également en dessous de la limite de 30% du PIB que le gouvernement s'est fixé dans le cadre de son accord de coalition de 2018.

En comparaison intra-communautaire, le Luxembourg peut se réjouir d'une situation financière particulièrement saine ; le ratio de la dette publique par rapport au PIB s'établit à 97,7% dans la zone euro respectivement à 90,1% dans l'ensemble de l'UE.¹

En conclusion, le Luxembourg se trouve dans une situation budgétaire particulièrement agréable en comparaison internationale et peut profiter de toute la marge de manœuvre nécessaire ainsi que de conditions d'endettement favorables pour financer des mesures politiques pour contrer la crise de l'énergie.

1 Au troisième trimestre 2021 selon Eurostat.